

## Réforme du lycée

### le projet du gouvernement

### le projet du SNES-FSU

• Moins d'heures de cours et moins de contenus disciplinaires.	≠	• Un horaire décent pour chaque discipline permettant la transmission de vrais savoirs et savoir-faire.
• Des programmes conçus à la va-vite sans consultation des enseignants.	≠	• Des programmes élaborés en concertation avec les enseignants, les changements de programme se faisant de manière progressive niveau par niveau.
• Une ingérence dans la pratique pédagogique individuelle des enseignants par la préconisation de progressions communes en vue des évaluations du bac.	≠	• Une liberté pédagogique et une autonomie professionnelle préservées, garanties d'une expertise responsable de la part des enseignants.
• Une réduction de l'offre d'enseignement transformant des enseignements obligatoires en options non financées par la dotation.	≠	• Une offre large d'enseignements financés par la dotation et assurés par des personnels recrutés sur concours.
• Un choix de parcours trop complexe qui ne sera compris que par les initiés : ce sont encore les élèves des milieux les moins favorisés qui seront pénalisés.	≠	• Le maintien de séries choisies par les élèves préalablement informés par les PsyEN présents en établissements et en CIO.
• Une voie technologique menacée par les diminutions horaires et le statut non obligatoire des enseignements technologiques en seconde.	≠	• La défense de la voie technologique comme filière privilégiée menant aux BTS et IUT notamment.
• Des LP soumis au bon vouloir des régions et remis en cause par l'apprentissage ; une carte des formations dictée par les besoins des entreprises régionales.	≠	• Le maintien des LP au sein de l'Education Nationale et la défense de la voie professionnelle comme voie d'accès au baccalauréat et à la culture commune.
• Une concurrence généralisée, entre disciplines, entre enseignants, entre lycées.	≠	• Des possibilités de travail en commun serein, des séries où les enseignements sont en cohérence, et l'égalité entre les établissements.

**Le gouvernement veut créer un lycée fragilisé, comptable et aliénant.**

**Le SNES-FSU se mobilise pour un lycée ambitieux, humain et émancipateur.**

## Réforme du bac

### le projet du gouvernement

### le projet du SNES-FSU

• Un bac dégradé par des évaluations locales remettant en question le principe d'objectivité et d'égalité de traitement des candidats.	≠	• Le maintien d'un maximum d'épreuves finales, nationales et anonymes.
• Un travail accru pour les personnels dans les établissements qui devront organiser ces « épreuves communes » sans temps ni moyens supplémentaires, et concevoir une quantité énorme de sujets pour les banques nationales.	≠	• Des conditions de travail décentes pour les enseignants correcteurs-interrogeurs et le refus des cadences infernales et des pressions hiérarchiques en période d'examen.
• Des évaluations pléthoriques sur 2 ans, du bachotage permanent qui empiète sur les temps d'apprentissage.	≠	• Un équilibre raisonnable entre mission d'enseignement et mission d'évaluation.
• Un diplôme pour moitié local qui ne garantit plus l'accès au supérieur maintenant conditionné à Parcoursup.	≠	• La réaffirmation du baccalauréat comme diplôme national, premier grade universitaire garantissant l'entrée dans les formations non sélectives du supérieur choisies par les élèves.

**Le gouvernement travaille à dégrader la valeur du baccalauréat en l'émiettant, façon puzzle !**

**Le SNES-FSU se mobilise pour défendre la valeur du diplôme, partout sur le territoire de la République !**

**Annexe 1 : classe de seconde générale et technologique – liste et volumes horaires des enseignements**

Enseignements	Horaire élève
<b>Enseignements communs</b>	
Français	4 h
Histoire-géographie	3 h
LVA et LVB (enveloppe globalisée) (a) (b)	5 h 30
Sciences économiques et sociales	1 h 30
Mathématiques	4 h
Physique-chimie	3 h
Sciences de la vie et de la Terre	1 h 30
Éducation physique et sportive	2 h
Enseignement moral et civique	18 h annuelles
Sciences numériques et technologie	1 h 30
Accompagnement personnalisé (c)	
Accompagnement au choix de l'orientation (d)	
Heures de vie de classe	
<b>Enseignements optionnels</b>	
<b><i>1 enseignement général au choix parmi</i></b>	
Langues et cultures de l'Antiquité : latin (e)	3 h
Langues et cultures de l'Antiquité : grec (e)	3 h
Langue vivante C (a) (b)	3 h
Arts : au choix parmi arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre	3 h
Éducation physique et sportive	3 h
Arts du cirque	6 h
Écologie-agronomie-territoires-développement durable (f)	3 h
<b><i>1 enseignement technologique au choix parmi</i></b>	
Management et gestion	1 h 30
Santé et social	1 h 30
Biotechnologies	1 h 30
Sciences et laboratoire	1 h 30
Sciences de l'ingénieur	1 h 30
Création et innovation technologiques	1 h 30
Création et culture – design	6 h
Hippologie et équitation ou autres pratiques sportives (f)	3 h
Pratiques sociales et culturelles (f)	3 h
Pratiques professionnelles (f)	3 h
Atelier artistique	72 h annuelles

(a) La langue vivante B ou C peut être étrangère ou régionale.

(b) Enseignement auquel peut s'ajouter une heure avec un assistant de langue.

(c) Volume horaire déterminé selon les besoins des élèves.

(d) 54 h, à titre indicatif, selon les besoins des élèves et les modalités de l'accompagnement à l'orientation mises en place dans l'établissement.

(e) Les enseignements optionnels de LCA latin et grec peuvent être choisis en plus des enseignements optionnels suivis par ailleurs.

(f) Enseignements assurés uniquement dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole.